

SIGNATURE DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)



Le **13 Juillet 2022**, la Mairie de Clermont-l'Hérault et la Communauté de Communes du Clermontais ainsi que leurs partenaires, l'Etat, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, la Caisse des Dépôts - Banque des Territoires Occitanie, l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie ont signé la **Convention Cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**. Prochainement la signature du Département de l'Hérault finalisera cette convention.

UNE CONVENTION ABOUTIE EN 13 MOIS

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la **Convention d'Adhésion «Petites Villes de Demain» signée le 28 Mai 2021**. La Commune et son chef de projet avaient un délai de 18 mois pour mettre au point avec l'ensemble de ses partenaires cette convention cadre ORT. C'est en 13 mois de travail que la concertation a abouti.

ENCOURAGER ET FACILITER LES PROJETS

Cette Convention Cadre ORT encourage et facilite les projets de revitalisation du centre-ville, par le biais d'outils juridiques, financiers et fiscaux et des partenariats public-privé.

LE PLAN D' ACTIONS

- > Revaloriser l'habitat et le cadre de vie en centre-ville.
- > Soutenir le développement des commerces et des services de proximité.
- > Renforcer et moderniser les équipements publics et les services à la population.
- > Valoriser les atouts culturels, patrimoniaux et touristiques.
- > Accompagner le développement des mobilités actives en lien avec la transition énergétique.

LES PREMIERS PAS DE L'OPAH RU



La Ville de Clermont-l'Hérault et ses partenaires (l'Etat, l'Anah, le Département de l'Hérault et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault) **ont signé le 12 avril 2022 la convention d'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et du Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**

UNE AIDE AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis le 17 Mai 2022 la permanence Cap'Clermont, animée par le cabinet Urbanis mandaté par la Ville, accompagne les propriétaires bailleurs et occupants dans la réhabilitation de leur logement.

UN COMITÉ LOCAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Installé en juin 2022, il coordonne les actions de lutte contre la non décence et l'insalubrité.



Les aides aux travaux concernent :
- la rénovation énergétique
- l'adaptabilité des logements
- les travaux lourds.

Depuis le lancement, 49 contacts ont été pris auprès de l'opérateur, ceci représentant 87 logements. 2 dossiers ont été déposés avec subventions accordées, et 15 dossiers éligibles sont en cours de préparation pour les prochaines commissions de l'ANAH.

OPÉRATION FAÇADES

Au premier trimestre 2023, la Commune engagera cette opération avec un soutien financier auprès des propriétaires pour la rénovation de leur façade.

OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION D'ÎLOTS DÉGRADÉS

Renouvellement Urbain avec des interventions sur des îlots dégradés mais aussi sur les espaces publics.

PERMIS DE LOUER

A partir de février 2023, mise en œuvre du permis de louer pour tous les logements de plus de 15 ans dans un périmètre défini. Avant toute mise en location, le propriétaire devra déposer une demande d'autorisation préalable.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DE NOUVEAUX OUTILS POUR LA REDYNAMISATION DU COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DES ACTIVITÉS ARTISANALES EN CENTRE-VILLE

L'AIDE À L'INSTALLATION

La Municipalité a voté le 21 avril 2022 la mise en place d'une aide financière pour des travaux et des dépenses nécessaires à l'aménagement des locaux dans le cadre de l'implantation de nouvelles activités économiques. Les modalités d'attribution et de versement de cette aide sont précisées dans le règlement disponible sur le site de la mairie (<https://www.ville-clermont-herault.fr/>).

LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN CŒUR DE VILLE

Courant 2023 : Lancement du projet de la friche de Salasc pour l'installation d'un centre d'hébergement collectif, une halle alimentaire avec espace commercial, restauration et lieu de co-working.

Fin 2022 : Lancement du projet de Cinéma en cœur de ville avec 4 salles.

Courant 2023 : Démarrage du projet de l'espace culturel, associatif et citoyen au cœur de l'espace Vilar, rue René Gosse.

De nombreux projets commerciaux en centre-ville sont à l'instruction pour des implantations futures, poissonnier, charcutier et restaurateurs.

INITIATIVE CŒUR D'HÉRAULT (ICH)

Suite au succès de l'Appel à Projet 2021-2022 avec la plateforme Initiative Cœur d'Hérault, la Commune vient de renouveler cette collaboration. L'objectif est d'aider les entreprises et les porteurs de projet à s'installer, en centre-ville notamment, mais aussi de permettre aux entreprises déjà présentes de se développer. Lors de la première session : 8 porteurs de projet ont été accompagnés et 3 installations ont abouti en centre-ville.



Vous avez un projet d'installation en centre-ville ?

Prenez contact avec l'équipe «Petites Villes de Demain» : pvd@ville-clermont-herault.fr